

Prévention des risques naturels et gestion des situations de crise

36 communes du bassin versant de la Têt ont bénéficié d'un accompagnement pour la réalisation de leur plan communal de sauvegarde, représentant **73 422 habitants**, soit 29 % de la population du bassin versant de la Têt.

Le PCS est un outil essentiel pour organiser la réponse communale en cas de crise (inondation, feu, accident industriel, etc.) et renforcer la résilience des territoires face aux risques naturels.

Cette action est rendue possible grâce au Programme d'Action de Prévention des Inondations 2024-2029 piloté par le SMTBV et le soutien financier de :

- **l'Union européenne** (via le Fonds Européen de Développement Régional) à hauteur de 60 %,
- le **Département des Pyrénées-Orientales** à hauteur de 20 %,
- **les communes** à hauteur de 20 %.

Une action menée dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du syndicat de bassin versant de la Têt.

www.bassintet.fr